

### Remarques pour la personne assurée

Lorsque tu quittes ton ancienne institution de prévoyance, tu as généralement droit à une prestation de libre passage (également appelée prestation de sortie). Cet avoir de la prévoyance professionnelle (2e pilier) se compose de tes cotisations d'épargne d'employé, des cotisations d'épargne d'employeur, des éventuels rachats personnels, des intérêts, etc. Il se peut que ta prestation de libre passage ou une partie de celle-ci se trouve également sur un compte ou une police de libre passage.

Comme tu es maintenant assuré chez comPlan, ta prestation de libre passage doit être transférée à comPlan en vertu de la loi (selon l'art. 3, al. 1 LFLP). **Prière de transmettre ce formulaire dûment rempli et signé à ton ancienne institution de prévoyance pour qu'elle effectue le transfert chez comPlan.** Après réception de l'avoir, comPlan créditera le montant sur ton compte de vieillesse individuel et t'enverra un certificat de prévoyance actualisé. L'avoir est rémunéré au plus tôt à partir de la date de ton entrée chez comPlan.

Tes prestations de libre passage se trouvent-elles auprès de plusieurs institutions de prévoyance ? Tu trouveras d'autres exemplaires de ce formulaire sur [www.pk-complan.ch/willkommen](http://www.pk-complan.ch/willkommen).

Tu ne sais pas où se trouve ton avoir de la prévoyance professionnelle ? Adresse-toi à la Centrale du 2e pilier ([www.zentralstelle.ch](http://www.zentralstelle.ch)).

Tu souhaites transférer à comPlan uniquement la partie de la prestation de libre passage nécessaire au rachat de la totalité des prestations réglementaires ? Prends contact avec nous.

### Données personnelles

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

No. AVS ..... Date de naissance .....

Numéro de téléphone .....

Ancien employeur (evt. no. de contrat) .....

ou numéro du compte de libre passage/police de libre passage .....

### Ordre de transfert à l'ancienne institution de prévoyance

Veuillez transférer la totalité de ma prestation de libre passage comme suit :

Banque PostFinance AG, 3030 Berne  
IBAN CH36 0900 0000 1622 3490 8  
**En faveur de comPlan, Stadtbachstrasse 36, 3012 Berne**  
**Motif de paiement numéro AVS, part LPP du montant transféré**

L'ancienne institution de prévoyance est priée d'envoyer une copie du décompte de sortie à comPlan, Stadtbachstrasse 36, 3012 Berne.

Nous te remercions.

Lieu et date ..... Signature .....

### Prière de transmettre ce formulaire à l'ancienne institution de prévoyance